

Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille trois cent quatre-vingt-dix-septième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 16 août 2016, à 10 h 5

Président : M. Piotr Stachańczyk (Pologne)

GE.17-10050 (F) 211217 221217



* 1 7 1 0 0 5 0 *

Merci de recycler



Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1397^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Je vous remercie tous de votre présence ce matin. Notre présidence arrivant à son terme, je souhaiterais formuler quelques observations à titre personnel.

L'exercice de la présidence a été un travail stimulant, parfois difficile, mais toujours très intéressant, sans être véritablement exaltant. Nous nous sommes efforcés de répondre comme il se devait aux besoins de la Conférence du désarmement et aux attentes de ses États Membres. C'est à vous d'apprécier si nous y sommes parvenus ou non, mais nous avons assurément essayé. Nous avons consulté un nombre important d'États afin de comprendre les problèmes et de cerner les principaux aspects de leur position.

Notre approche a donné lieu à la mise en action d'une des propositions sur un programme de travail. Nous sommes à deux doigts d'atteindre un compromis et nous espérons que la Conférence se mettra d'accord sur le programme de travail lors de la session de l'année prochaine. La semaine dernière, au cours des débats du séminaire, nous avons donné l'occasion aux participants d'échanger des vues sur les principales difficultés qui entravent le désarmement. Je vous remercie d'avoir assisté à ce débat et d'y avoir apporté plusieurs contributions précieuses.

Cette séance plénière étant la dernière que nous présidons, je voudrais, si vous me le permettez, faire un point sur nos consultations informelles. Après que l'Ambassadeur Borodavkin a présenté, le 4 août, une nouvelle version de la proposition russe du programme de travail, nous avons mené plusieurs consultations. À la lumière des résultats de ces consultations, de divers entretiens et de mes constatations, je peux déclarer ce qui suit, et je pense que vous n'en serez guère surpris. Les positions qui se dégagent concernant cette proposition peuvent être classées en quatre groupes distincts : un groupe de pays qui l'appuient fortement ; un groupe de pays pour lesquels subsistent beaucoup de questions en suspens et de nombreux doutes ; un groupe de membres de la Conférence qui n'ont pas d'avis tranché, souvent parce que leur capitale n'a pas donné de réponse ; et enfin, un groupe de pays qui, pour différentes raisons, sont opposés à cette proposition.

Comme je l'ai dit, cet état de fait n'a rien de surprenant. À mon avis, la situation n'est pas encore assez mûre pour définir, à l'heure actuelle, une orientation de travail sur cette proposition. Nous devons revenir sur cette question et en rediscuter l'année prochaine.

Vous vous souviendrez qu'à la 1396^e séance plénière, la délégation japonaise nous a informés qu'elle compterait aujourd'hui parmi ses membres une représentante des lycéens membres du groupe Communicateurs de la jeunesse pour un monde sans armes nucléaires, comme l'année dernière et les années précédentes à cette époque de l'année. Je lui souhaite la bienvenue à la Conférence du désarmement, ainsi qu'à tous ses camarades se trouvant dans la galerie réservée au public.

Les délégations ci-après sont inscrites sur la liste des orateurs prévus aujourd'hui : le Japon, la Chine, la Fédération de Russie, les États-Unis d'Amérique et la République de Corée. Il me semble que la République de Corée souhaite s'exprimer en dernier afin de présenter les grandes lignes de ce qui est envisagé concernant le rapport.

Je donne maintenant la parole à Son Excellence l'Ambassadeur Sano, du Japon.

M. Sano (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ce matin, je souhaiterais vous présenter M^{lle} Nanako Nagaishi, qui est une lycéenne de Nagasaki et qui va bientôt prendre la parole en qualité de membre de ma délégation. Elle est venue à Genève en compagnie de 21 autres Communicateurs de la jeunesse pour un monde sans armes nucléaires, sur instruction de M. Kishida, Ministre japonais des affaires étrangères. Ces jeunes assistent aujourd'hui à la séance de la Conférence du désarmement depuis la galerie de cette salle.

Notre Ministre des affaires étrangères ayant déclaré à plusieurs reprises que le désarmement nucléaire devait être promu sur la base d'une évaluation objective de la réalité de l'environnement stratégique international ainsi que d'une compréhension claire de l'aspect humanitaire de l'utilisation des armes nucléaires, la principale mission qui échoit

aux Communicateurs de la jeunesse est de faire connaître la douloureuse expérience des hibakusha au-delà des frontières et des générations. Originaires de différentes régions du Japon, ces jeunes se sont portés volontaires et agissent en tant que Messagers de paix d'Hiroshima et Nagasaki, menant une campagne de collecte de signatures au Japon pour l'avènement d'un monde sans armes nucléaires, signatures qui sont déposées chaque année à l'Office des Nations Unies à Genève.

Permettez-moi à présent, Monsieur le Président, de céder la parole à M^{lle} Nagaishi.

M^{lle} Nagaishi (Communicateurs de la jeunesse pour un monde sans armes nucléaires) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, c'est un honneur pour moi, en cette occasion, de m'exprimer devant la Conférence du désarmement. Vingt-deux des membres des Messagers de paix d'Hiroshima et Nagasaki ont été désignés comme Communicateurs de la jeunesse pour un monde sans armes nucléaires par le Ministre japonais des affaires étrangères. Aujourd'hui, je voudrais relayer le message des hibakusha – les survivants des bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki – et affirmer notre volonté d'œuvrer au désarmement nucléaire. Le 9 août 1945, la belle ville portuaire de Nagasaki a été réduite en cendres par une seule bombe atomique. Certaines personnes ont été brûlées vives en un instant et d'autres sont décédées peu après des suites de graves blessures infligées par la bombe. Ceux qui ont échappé à la mort ont pâti des séquelles des radiations. Nombre de survivants ont aussi été victimes de discrimination sociale pendant toute leur vie. D'une certaine façon, ils ont connu la peur de mourir et, en même temps, la difficulté de rester en vie. Je me demande jusqu'à quel point le monde a conscience de leurs souffrances.

Alors que j'étudiais à l'étranger, dans le cadre d'un programme d'échange, j'ai présenté en cours d'histoire un exposé sur le thème des bombardements atomiques. Avant cette présentation, l'une de mes camarades de classe m'avait dit que les armes nucléaires étaient nécessaires pour protéger son pays. Toutefois, au moment où elle a vu la photographie d'un homme qui avait été horriblement brûlé par la bombe, elle a changé d'avis. Après avoir entendu mon exposé, elle s'est rendu compte que les bombardements atomiques faisaient partie de l'histoire vivante et n'étaient pas uniquement un événement du passé. Ce changement d'opinion m'a donné la confiance nécessaire pour agir en faveur de l'élimination des armes nucléaires et j'en ai forgé l'idée que je pouvais devenir un relais du message de paix des hibakusha.

Aujourd'hui, soixante et onze ans après les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, il est peu probable que les hibakusha s'expriment en personne, et les peuples du monde ne semblent pas accorder grande importance à la menace des armes nucléaires. « Le contraire de l'amour ce n'est pas la haine, c'est l'indifférence ». Cette citation est d'Elie Wiesel, lauréat du prix Nobel de la paix en 1986. Si nous ne nous faisons pas entendre maintenant, certains pays continueront d'être indifférents aux voix des hibakusha.

Voilà dix-neuf ans que les Messagers de paix d'Hiroshima et Nagasaki se rendent à l'Organisation des Nations Unies. Leur campagne de lycéens visant à recueillir 10 000 signatures a été lancée en 2001 pour réclamer un monde sans armes nucléaires et pour s'efforcer de faire de la paix mondiale une réalité. La campagne s'est maintenant étendue à de nombreux pays. Le nombre total de signatures que nous avons recueillies au cours des quinze dernières années s'élève à 1 462 912, et, cette année, nous avons présenté 125 314 signatures à la Conférence du désarmement.

Nous continuerons de faire entendre nos voix pour que les peuples du monde soient davantage informés des réalités des bombardements atomiques et de l'horreur des armes nucléaires. Certes, nous ne pouvons pas faire grand-chose individuellement, mais je suis certaine que les forces conjuguées de jeunes comme nous seront suffisamment puissantes pour faire avancer les peuples du monde entier dans le sens du désarmement nucléaire.

D'après ce que je comprends, les représentants à la Conférence du désarmement contribuent sans cesse au désarmement nucléaire. Je souhaite saisir cette occasion pour vous demander à tous d'écouter les voix des hibakusha et, une nouvelle fois, de vous pencher sur l'inhumanité des armes nucléaires. Nous voulons nous joindre à cet effort salutaire et apporter nos modestes contributions à l'avènement d'un monde sans armes nucléaires dans lequel tous les êtres humains pourront vivre en paix et en harmonie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je souhaiterais remercier vivement l'Ambassadeur du Japon et la Communicatrice de la jeunesse de leur déclaration. Je donne à présent la parole au Représentant de la Chine, Son Excellence l'Ambassadeur Fu Cong.

M. Fu Cong (Chine) (*parle en chinois*) : Tout d'abord, j'aimerais souhaiter une cordiale bienvenue aux lycéens d'Hiroshima et de Nagasaki, au Japon, en visite aujourd'hui à la Conférence du désarmement. Votre présence entre ces murs, non contente de nous inciter à nous remémorer les bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki et du chapitre brutal et tragique de notre histoire que fut la Seconde Guerre mondiale, nous rappelle aussi notre importante mission, ici, à la Conférence, qui consiste à conduire le processus de désarmement multilatéral et à promouvoir la paix dans le monde.

Je ne doute pas qu'en tant qu'ambassadeurs de la paix, vous êtes entrés en ce lieu solennel qui accueille la Conférence du désarmement porteurs des magnifiques espérances d'une jeunesse japonaise qui aspire avec ferveur à l'avènement définitif d'un monde en paix et exempt d'armes nucléaires. Les japonais sont connus pour leur tradition de modestie et d'assiduité à la tâche. Ce long voyage de Genève, que vous avez entrepris avec tant d'entrain, n'est pas seulement pour vous une occasion de vous faire entendre ; il est aussi une occasion d'écouter. Votre présence ici témoigne des aspirations communes de vos semblables, et vous pourrez ramener chez vous ce que vous avez vu et entendu lors de ce voyage pour en faire part à vos amis.

Le défunt dirigeant chinois, le Président Mao Zedong, a dit un jour : « Le monde est à vous, ainsi qu'à nous, mais, au bout du compte, il est à vous ». La jeune génération doit assumer sa mission historique, qui est de bâtir un monde plus beau. Pour ce faire, il ne suffit pas d'avoir des connaissances et des compétences ; il faut aussi un point de vue avisé sur le monde et l'histoire. L'histoire est un miroir ; ce n'est qu'en ayant une vision correcte de l'histoire que l'on peut éviter d'en répéter les tragédies. Les ombres de la Seconde Guerre mondiale se sont dissipées depuis longtemps, mais la question de savoir comment considérer les bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki et l'histoire de cette guerre demeure particulièrement pertinente. Qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour vous faire part franchement et honnêtement de certaines de mes opinions personnelles à ce sujet.

Premièrement, une vision panoramique de l'histoire est nécessaire. La Seconde Guerre mondiale fut la page la plus sombre de l'histoire de l'humanité ; les bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki ont fait partie de cette tragédie. Cependant, pour avoir une vision correcte de cet événement, il faut comprendre de manière approfondie et globale les origines et l'évolution du conflit, et, notamment, comprendre qui en a été l'initiateur et comment elle s'est déroulée, ainsi que la relation de cause à effet systématique entre les différents événements qui se sont produits au cours de cette période. Ignorer le contexte général de la guerre pour se concentrer exclusivement sur les bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki pourrait très bien mener à des conclusions erronées.

Deuxièmement, il convient d'avoir un certain sens de l'empathie. Les flammes de cette guerre ont gagné l'Asie, l'Europe, l'Afrique et le Pacifique, faisant 100 millions de morts civils et militaires : on en a dénombré 35 millions rien qu'en Chine, et 27 millions en Union soviétique. Pendant la guerre, en violation du droit international, un seul pays a employé des armes chimiques et biologiques qui ont tué ou blessé plusieurs millions de soldats et de civils chinois. La mémoire ou l'oubli sélectif sont tous deux des trahisons de la conscience humaine. Si l'on ne voit que la souffrance des populations d'Hiroshima et de Nagasaki et que l'on ignore la souffrance encore plus grande de peuples dans d'autres pays, on aboutira inévitablement à une compréhension biaisée de l'histoire.

Troisièmement, si l'on se tourne vers l'avenir, l'on devrait se servir de l'histoire comme d'un guide. Pendant la guerre, tous les peuples d'Asie, y compris les Japonais, ont été victimes du militarisme fasciste. Nous nous rappelons l'histoire non pas pour perpétuer la haine, mais pour en tirer des leçons afin d'être vigilants face à la résurgence du fascisme et d'autres courants idéologiques malfaisants, et pour éviter que la tragédie de la guerre ne se répète. Ce n'est qu'en nous rappelant l'histoire que nous pouvons l'accepter, juger correctement le présent et faire des choix avisés pour l'avenir. L'oubli, la manipulation et la

dissimulation des faits ne nous sont d'aucune aide pour nous soulager des fardeaux de l'histoire.

À la lumière de tous ces éléments, je vous encourage à vous attacher à comprendre l'histoire complètement et en profondeur. Lisez davantage de livres sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et apprenez des choses qui ne figurent pas dans vos manuels scolaires. De la même façon, tout comme vous accueillez des gens d'autres pays dans vos villes d'origine, je vous encourage à visiter des villes ravagées par la guerre telles que Nanjing, où je suis sûr que vous serez accueillis à bras ouverts. Je suis convaincu qu'une génération plus jeune capable d'avoir de l'histoire une vision globale et complète construira très certainement un avenir meilleur pour l'Asie et le monde.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de Chine de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Fédération de Russie, M. Malov.

M. Malov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous souhaiterions tout d'abord remercier la présidence polonaise d'avoir habilement guidé les efforts de la Conférence du désarmement. Nous sommes convaincus que la dynamique ainsi créée se poursuivra et que nous aboutirons aux meilleurs résultats possibles à l'issue de cette session de la Conférence.

J'aimerais aussi souhaiter la bienvenue aux Communicateurs de la jeunesse du Japon, qui sont venus ici aujourd'hui pour nous faire part de leurs sentiments sur les conséquences des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki. Nous partageons les nobles objectifs en faveur desquels plaident les jeunes Japonais et considérons qu'un monde sans armes nucléaires est l'un des principaux objectifs stratégiques de l'humanité.

Dans ce contexte, j'aimerais formuler un certain nombre d'observations relatives aux travaux de la Conférence du désarmement et du Groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer des propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire, aux fins de l'avènement définitif d'un monde sans armes nucléaires, étant donné que les travaux de ce dernier touchent à présent à leur fin.

Les habitants de Moscou – comme ceux des capitales d'autres puissances nucléaires, nous semble-t-il – sont très réceptifs aux aspirations de la communauté internationale à atteindre rapidement le noble objectif « option zéro ». Toutefois, nous pensons que des mesures précipitées et radicales de la part des promoteurs de l'ouverture de négociations sur l'interdiction des armes nucléaires pourrait, malheureusement, avoir l'effet inverse : elles pourraient porter préjudice au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et mettre en péril l'actuel régime de non-prolifération et l'intégralité du mécanisme multilatéral de désarmement de l'Organisation des Nations Unies.

Nous appuyons les efforts des pays qui collaborent au sein du Groupe de travail à composition non limitée. Néanmoins, nous estimons que contraindre les puissances nucléaires à se débarrasser de leurs actuels arsenaux nucléaires sans considération pour leurs intérêts nationaux en matière de sécurité ou pour les réalités stratégiques existantes aboutirait à une nette accentuation des antagonismes entre les États dotés d'armes nucléaires et ceux qui n'en sont pas dotés. De notre point de vue, il n'est possible de progresser véritablement qu'au moyen d'un dialogue interétatique respectueux et inclusif au cours duquel tous les facteurs touchant la stabilité stratégique mondiale sont pris en considération. Seul un tel dialogue peut contribuer à créer une atmosphère internationale propice à de nouvelles avancées en matière de désarmement nucléaire.

La Russie ne cautionne en aucun cas la persistance des armes nucléaires, mais il nous semble particulièrement hasardeux d'ignorer leur fort pouvoir de dissuasion et le rôle important qu'elles ont joué en empêchant le monde de sombrer dans l'instabilité stratégique et en préservant l'ensemble de l'architecture internationale de sécurité. Dans de telles circonstances, un abandon des armes nucléaires qui serait précipité et mal préparé et ne ferait aucun cas de tout l'éventail des facteurs qui conditionnent la stabilité stratégique ne mènerait qu'à un abaissement marqué du seuil de déclenchement du recours à la force dans les relations internationales. Certaines armes dites classiques de nouvelle génération, à savoir les armes qui ont des applications stratégiques mais aucune composante nucléaire,

disposent déjà d'un potentiel de destruction et de dévastation pratiquement équivalent à celui des armes nucléaires.

Nous ne pouvons pas accepter la thèse fréquemment développée par les tenants d'un désarmement nucléaire accéléré selon laquelle il existerait des « lacunes » juridiques dans ce domaine. Par exemple, dans le préambule et à l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, il est clairement énoncé que la suppression des arsenaux nucléaires devrait avoir lieu au titre d'un traité sur un désarmement général et complet. Ces derniers temps, cette disposition a été délibérément ignorée. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires est le seul document consensuel fonctionnel et juridiquement contraignant qui sous-tend le système mondial de non-prolifération, de désarmement et d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Il serait extrêmement dangereux de le fragiliser et de le démanteler.

Nous souhaitons souligner, à cet égard, que nous ne sommes pas opposés à la formulation d'une interdiction juridiquement contraignante des armes nucléaires ; toutefois, pour garantir son irréversibilité, nous pensons qu'elle doit être adoptée lors de la phase finale d'un processus global de désarmement général et complet.

Nous estimons qu'aborder les questions de désarmement nucléaire dans une perspective « humanitaire », malgré toute l'importance de cet aspect, pourrait dans les faits nous conduire à privilégier indûment des « normes humanitaires » floues dans le domaine nucléaire au détriment de la préservation de la stabilité stratégique mondiale. Cette façon de considérer le problème dans les milieux diplomatiques fait oublier les étapes réelles, concrètes et progressives qui nous séparent encore de l'avènement d'un monde sans armes nucléaires. Elle nous entraîne malheureusement dans la sphère des émotions et, souvent, de la propagande, sans prendre dûment en considération le contexte historique, stratégique et juridique sous-jacent.

Nous ne cherchons en aucun cas à nous dérober face au débat sur le désarmement nucléaire, et nous sommes disposés à avoir un véritable dialogue de fond avec les États non dotés d'armes nucléaires. Permettez-nous une fois encore de dire que nous respectons leurs positions. Nous accueillons avec satisfaction la recherche de solutions qui renforceront la sécurité de tous les États sans exception. Nous pensons néanmoins que les premiers critères qui devraient guider nos travaux vers la réalisation de cet objectif devraient être le réalisme et le maintien d'un équilibre des intérêts. Ce n'est que sur ce fondement que nous pouvons obtenir des résultats concrets.

La preuve de notre engagement envers ces objectifs réside dans le projet russe de programme de travail pour la Conférence du désarmement, un texte reposant sur une association équilibrée des idées proposées aujourd'hui par le Royaume-Uni concernant l'examen approfondi des questions relatives au désarmement nucléaire et des négociations sur l'initiative russe pour l'élaboration d'une convention internationale pour la répression des actes de terrorisme chimique et biologique.

Malgré les diverses réactions face à notre proposition et les diverses opinions qui ont été exprimées, que nous comprenons et respectons, nous souhaiterions une nouvelle fois appeler les participants à la présente séance plénière à envisager notre proposition d'un œil neuf et d'un point de vue constructif, afin de l'évaluer comme une façon concrète d'aider la Conférence à sortir de l'impasse et, plus largement, comme un moyen pour la Conférence de contribuer concrètement au renforcement de la sécurité internationale tout en conservant, point important, une approche réaliste.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Fédération de Russie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole au Représentant des États-Unis d'Amérique, l'Ambassadeur Wood.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous remercier, vous et votre équipe, pour le dynamisme exemplaire dont a fait preuve la présidence polonaise. J'aimerais aussi souhaiter la bienvenue aux jeunes visiteurs japonais présents aujourd'hui parmi nous.

Monsieur le Président, les États-Unis ont soigneusement examiné la proposition révisée de la Russie concernant une convention sur la répression des actes de terrorisme chimique et biologique. Il ressort d'une lecture attentive de la proposition révisée que le texte, comportant uniquement des modifications mineures, est très similaire à la proposition soumise précédemment, et que, par conséquent, ses fondements conceptuels sont demeurés inadaptés. Comme la Russie, nous reconnaissons que l'utilisation, récemment, d'armes chimiques en Iraq et en Syrie souligne que la menace de l'emploi d'armes chimiques et biologiques par des acteurs étatiques et non étatique est un problème réel et complexe qui met en péril notre sécurité collective. Nous ne mettons pas en doute le mal, seulement le remède proposé.

Fondamentalement, la proposition russe s'appuie sur l'hypothèse, à notre avis erronée, qu'il existe des lacunes dans le cadre international actuel qui ne peuvent être comblées que par une nouvelle convention juridiquement contraignante. Heureusement, ce n'est pas le cas. Il n'y a pas de graves vides juridiques dans le cadre international actuel. Au lieu de cela, ce qui existe vraiment, ce sont des instruments fiables et multidimensionnels déjà disponibles pour lutter contre cette menace, et notamment la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, la Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif et la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité. Pour accepter la déclaration de la Russie selon laquelle il existe une lacune, il faudrait ignorer ces mécanismes et les outils qu'ils offrent pour lutter contre la menace. L'honnêteté intellectuelle nous impose d'abord de dépasser la rhétorique sophistiquée pour examiner de près la proposition russe et, ensuite, d'appliquer à la lettre les moyens à notre disposition au lieu de céder à la tentation de quelque chose qui semble neuf mais se révèle redondant.

La Russie a aussi déclaré au cours de la dernière séance plénière de la Conférence que sa proposition sur les actes de terrorisme chimique et biologique était nécessaire car la question ne pouvait pas être prise en main au niveau national et ne devait pas être traitée de façon dispersée par différents mécanismes existants. Dans les faits, la proposition russe elle-même s'appuie sur les mêmes mécanismes, c'est-à-dire la mise en œuvre au niveau national, que la Russie qualifie d'inadéquate. L'article 5 du traité que la Russie propose suit le format classique des instruments internationaux de lutte contre le terrorisme et fait obligation aux États parties d'incriminer l'infraction dans leur législation nationale. Le succès du cadre existant dépend largement de la mise en œuvre nationale et nous serions disposés à ce que la Fédération de Russie contribue au renforcement de ces instruments d'ores et déjà à notre disposition.

À cette fin, les États-Unis s'efforcent depuis longtemps d'élaborer et de promouvoir des mesures pratiques pour faire progresser la mise en application universelle de ces outils. Une fois encore, regardons les faits. En juin, les États-Unis ont distribué un document informel pendant les consultations ouvertes qui se tenaient à l'occasion du deuxième examen approfondi de l'état d'avancement de l'application de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité. Le document préconise de renforcer spécifiquement cette résolution de façon à traiter la question de l'emploi d'armes chimiques et biologiques par des acteurs non étatiques. Ensemble, nous pouvons travailler à rendre la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité plus forte et plus efficace.

La proposition russe sous-estime aussi l'incidence de la pleine mise en œuvre de la Convention sur les armes chimiques et sur leur destruction et de la Convention sur les armes biologiques. Par exemple, l'article 7 de la Convention sur les armes chimiques impose à tous les États parties des obligations légales contraignantes de taille afin qu'ils adoptent des mesures pénales internes qui interdisent à tout le monde, y compris aux acteurs non étatiques, toute activité en lien avec des armes chimiques. La pleine mise en œuvre de l'article 7 garantirait que les contrevenants de tout type, qu'ils soient des États ou non, puissent être punis par les 192 États parties à la Convention. Malheureusement, on dénombre actuellement 44 États parties à la Convention qui ne disposent pas de texte d'application interne. À cette fin, à la quatre-vingt-deuxième session du Conseil exécutif de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), en juillet, les États-Unis ont présenté un projet de décision pour appuyer la mise en œuvre nationale pleine et entière

de la Convention et permettre la sûreté et la sécurité des établissements qui fabriquent, traitent ou entreposent des produits chimiques toxiques. La décision prévoit aussi l'amélioration des possibilités de recours pour que les États parties rencontrant des difficultés d'application puissent obtenir une assistance. Seize États se sont portés coauteurs de ce texte à l'OIAC, et nous acceptons volontiers que d'autres se joignent à nous et contribuent à garantir son adoption à la quatre-vingt-troisième session du Conseil exécutif, en octobre prochain. Les États-Unis accueillent également avec satisfaction les récentes initiatives lancées par le Secrétariat technique de l'OIAC pour améliorer sa capacité et son aptitude à faire face aux allégations d'emploi d'armes chimiques par les acteurs étatiques et non étatiques. Nous invitons la Russie à se joindre à nous dans la promotion de cet effort.

S'agissant de la Convention sur les armes biologiques, nous appelons les États parties à mieux appliquer au niveau national l'article 4, qui fait obligation à chaque État partie d'interdire et d'empêcher la mise au point, la fabrication, le stockage, l'acquisition ou la conservation par qui que ce soit d'armes biologiques sur son territoire, sous sa juridiction ou sous son contrôle. La Conférence d'examen de 2016 devrait aussi souligner l'importance d'adopter et d'appliquer pleinement des mesures nationales efficaces et devrait appeler les États parties qui ne l'ont pas encore fait à prendre ces dispositions au plus vite. Les États parties qui ont adopté des mesures devraient être invités à les examiner et à les mettre à jour régulièrement. La Conférence d'examen devrait aussi prendre des mesures pour promouvoir un appui plus structuré et plus institutionnel en faveur des États parties qui souhaitent renforcer leur mise en œuvre nationale et engager activement les États parties à dispenser une assistance ou une formation à l'appui de l'application nationale et à renforcer les capacités internationales pour enquêter sur l'emploi d'armes biologiques et y apporter les réponses appropriées.

Contrairement à la proposition russe, ces initiatives sont à notre disposition maintenant, dans le cadre existant construit au fil des vingt dernières années. Affirmer, comme le fait la Russie, que cette question ne peut pas être prise en main au niveau national et que les obligations existantes sont éparpillées revient à sous-estimer la dimension du cadre international existant et l'engagement de ses États membres. Les négociations pour une nouvelle convention juridiquement contraignante déboucheraient, au mieux, sur un mécanisme superflu et inutile, après y avoir dépensé un temps et une énergie diplomatiques conséquents, et, au pire, détourneraient l'attention de la communauté internationale et donneraient aux acteurs-mêmes que nous visons à décourager l'occasion d'exploiter les armes en question.

Enfin, Monsieur le Président, ma délégation a souvent entendu nos collègues russes dire que leur proposition relative aux actes de terrorisme chimique et biologique était le meilleur moyen de relancer les travaux de la Conférence du désarmement. Permettez-moi de rappeler à mes collègues qu'une proposition présentée récemment par la délégation du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord aurait débloqué la situation actuelle au sein de cet auguste instance et que cette proposition aurait dû facilement recueillir un consensus. Cependant, la Russie, en rejetant le texte britannique, a estimé que faire valoir sans cesse, à la Conférence, sa propre initiative sur le bioterrorisme – qui, de l'aveu de la Russie elle-même, pourrait être négociée ailleurs – était plus important que d'adhérer à un consensus sur un texte qui ne suscitait aucune controverse et qui aurait permis à la Conférence d'avancer. À mon avis, Monsieur le Président, la décision russe de s'opposer à la proposition créative du Royaume-Uni n'était pas judicieuse et n'a servi qu'à alimenter les arguments de ceux qui défendent une démarche de désarmement radicale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur des États-Unis de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur du Royaume-Uni, M. Rowland.

M. Rowland (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'ai quelques observations à formuler à propos de la proposition russe.

Nous notons avec satisfaction que la proposition russe reprend le dispositif de la proposition du Royaume-Uni, laquelle vise à définir, élaborer et recommander des mesures efficaces de désarmement nucléaire. Il est regrettable, néanmoins, au vu des préoccupations qui ont été constamment exprimées quant à la proposition russe, que la Russie persiste dans

sa proposition d'approche globale. Tous les autres participants ici présents semblaient déterminés à ce que la Conférence du désarmement reprenne ses travaux en se fondant sur la proposition du Royaume-Uni tout en essayant, séparément, de répondre aux préoccupations de chacun concernant l'idée avancée par la Russie.

S'agissant de la proposition russe à proprement parler, je souhaite indiquer clairement que le Royaume-Uni condamne toutes les formes de terrorisme et que l'emploi, par des terroristes, de matières chimiques et biologiques nous préoccupe vivement. Nous sommes résolus à prendre des mesures efficaces pour prévenir un tel usage et nous sommes tout autant résolus à traduire en justice tout auteur d'attaques à l'arme chimique ou biologique, qu'il s'agisse d'un État ou non. Nous sommes cependant loin d'être convaincus que ce point est celui sur lequel la Conférence devrait concentrer ses travaux. Des méthodes rigoureuses et fiables sont déjà appliquées ailleurs pour lutter contre le terrorisme. L'OIAC, le Conseil de sécurité et d'autres instances examinent différentes façons de renforcer le cadre existant. L'OIAC et le Conseil de sécurité ont déjà entrepris des démarches novatrices pour que les acteurs, étatiques ou non, accusés d'avoir utilisé des armes chimiques en Syrie aient à répondre de leurs actes.

Comme vous l'avez souligné la semaine dernière, lorsque la Russie a soulevé cette question à la réunion préparatoire à la huitième conférence d'examen pour la Convention sur les armes biologiques, la question fondamentale est la mise en œuvre des instruments juridiques existants. Au cours de la dernière année, le Royaume-Uni a reconnu des personnes coupables du chef d'actes de terrorisme au titre de la législation mise en place aux fins d'appliquer la Convention sur les armes biologiques. À l'heure actuelle, nous ne voyons pas comment une nouvelle convention rendrait l'emploi non étatique d'armes chimiques et biologiques plus compliqué ou moins probable, ou faciliterait la traduction en justice de ceux qui se rendent coupables d'un tel emploi.

En bref, nous ne sommes toujours pas convaincus de l'utilité de ces travaux, et même si nous l'étions, nous nous demanderions si la Conférence du désarmement est l'instance appropriée pour entreprendre un tel travail.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Royaume-Uni de sa déclaration. Je donne à présent la parole à l'Ambassadrice du Canada.

M^{me} McCarney (Canada) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de remercier la délégation japonaise d'étudiants de participer activement à nos travaux et de nous rappeler la tâche que nous nous sommes engagés à accomplir ici, à la Conférence du désarmement.

Monsieur le Président, c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, qui touche à sa fin. Je tiens à vous remercier, d'une part, des efforts que vous avez déployés pour trouver un moyen de faire avancer la question du programme de travail et, d'autre part, d'avoir organisé la discussion informelle de la semaine dernière, que nous avons trouvée à la fois intéressante et ambitieuse.

Pour ce qui est de la proposition révisée de convention sur la répression des actes de terrorisme chimique et biologique, sur les armes biologiques et chimiques et sur le programme de travail qui y est associé, je souhaite remercier la Fédération de Russie de son engagement constructif et constant sur cette question et de ses efforts pour relancer les travaux de la Conférence.

Nous avons soigneusement étudié la proposition russe. Nous sommes conscients du problème que constituent, pour la sécurité mondiale, les efforts déployés constamment par les acteurs non étatiques qui cherchent à accéder aux armes de destruction massive et à les employer. C'est pour lutter contre ces menaces que le Canada a contribué à la création du Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes en 2002 et continue de financer des projets concrets pour prévenir la prolifération des armes de destruction massive et les actes de terrorisme. Comme nous l'avons fait savoir en mars, nous ne sommes toujours pas convaincus de la valeur ajoutée réelle que pourrait apporter de nouvelles mesures juridiquement contraignantes visant à lutter contre le risque de voir des acteurs non étatiques mettre la main sur des armes chimiques et biologiques, compte tenu, entre autres programmes et instruments en la

matière, du groupe de travail de l'OIAC, de la conférence d'examen de la Convention sur les armes biologiques qui se tiendra en novembre et des travaux engagés par plus de 30 pays dans le cadre du Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes. Nous pensons qu'en l'occurrence, notre objectif commun devrait être d'insister sur la nécessité, pour tous les États, d'honorer d'abord pleinement les actuelles obligations de mise en œuvre qui leur incombent au titre de la Convention sur les armes chimiques et de la Convention sur les armes biologiques.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante du Canada de sa déclaration et des aimables paroles qu'elle a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Fédération de Russie. M. Malov, vous avez la parole.

M. Malov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je serai très bref. Je souhaiterais simplement réagir à un certain nombre de remarques formulées par nos collègues des États-Unis et du Royaume-Uni. Nous respectons leur position et leurs arguments, mais nous avons notre propre évaluation de notre proposition de convention. Malgré les remarques qui ont été faites, nous espérons qu'un regard neuf sera posé sur notre proposition, dont la Conférence du désarmement demeure saisie et qui sera publiée en tant que document officiel de ladite conférence.

En ce qui concerne notre opposition à la proposition britannique, comme nous l'avons dit dans notre déclaration il y a de cela tout juste quinze minutes, la proposition était très pertinente. Nous ne sommes pas opposés à la proposition en soi, mais au précédent qu'elle créait, étant donné qu'elle transformerait la Conférence en une instance visant à n'examiner qu'un seul point de l'ordre du jour et qu'elle bafouerait le principe fondamental de l'équilibre dans la Conférence. C'est uniquement pour cette raison que nous nous sommes opposés à la proposition. À dire vrai, la proposition britannique était extrêmement intéressante, et elle demeure intéressante à nos yeux. C'est précisément pour cette raison que nous essayions de l'équilibrer afin de ne pas créer de précédent en adoptant un programme de travail dont l'ordre du jour ne comporterait qu'un seul point – nous l'avons équilibrée avec notre proposition. Nous vous prions de comprendre ainsi la logique qui motive nos actions et nous souhaitons répéter qu'elles ne visaient pas la proposition britannique en soi, que nous estimons, en fait, extrêmement intéressante et pertinente. Néanmoins, la question de savoir comment la présenter – dans quoi l'intégrer, en quelque sorte – afin de respecter le principe de la nature équilibrée et globale du programme de travail de la Conférence, est toute autre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Fédération de Russie de sa déclaration. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas. En conséquence, je donnerai maintenant la parole à notre prochain Président, Son Excellence M. Kim Inchul, Représentant permanent de la République de Corée auprès de la Conférence du désarmement. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

M. Kim Inchul (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'aimerais tout d'abord m'associer aux autres délégations pour vous féliciter et saluer le brio avec lequel vous avez mené nos travaux.

J'ai demandé la parole pour annoncer rapidement qu'avec la coopération de votre équipe et du secrétariat, nous avons réservé une salle dans ce bâtiment, la salle S-190, cette semaine, pour des consultations privées avec nos membres sur le rapport de la Conférence, que l'Assemblée générale nous a priés de lui soumettre dans sa résolution 70/67. Nous souhaiterions prier nos collègues de bien vouloir s'adresser à notre équipe, de préférence dans la journée, afin que nous puissions fixer les consultations à un moment cette semaine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République de Corée de sa déclaration et en particulier des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence.

Mesdames et Messieurs, avant de conclure notre séance, j'aimerais saisir l'occasion qui m'est offerte de tous vous remercier de votre soutien pendant notre présidence. Beaucoup de bons conseils, de mots d'encouragement et de gestes de sympathie nous ont été adressés. Pour la présidence, rien n'est plus précieux. Je souhaiterais remercier tout

spécialement Madame Soliman et son équipe formidable du secrétariat, M. Marco, M^{me} Sylvia et M. Reint. Merci de votre professionnalisme et de votre amitié. Permettez-moi aussi d'adresser mes remerciements aux interprètes.

Nous nous réjouissons de continuer de collaborer avec vous sous la présidence de la République de Corée. Permettez-moi aussi de tous vous inviter à la réception de la Mission permanente de la Pologne le jeudi 18 août 2016 à 18 h 15.

Notre séance plénière d'aujourd'hui est à présent terminée. Notre prochaine séance plénière officielle se tiendra le mardi 22 août 2016 à 10 heures, dans la salle du Conseil, sous la présidence de la République de Corée. La séance est levée.

La séance est levée à 11 heures.